

CONDITIONS D'UTILISATION DES LOUNGES

(Modifiées le 15/09/2026)

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le présent document établit les conditions générales applicables à l'utilisation des salons de Brussels Airport (ci-après dénommés « **Lounge(s)** ») par les voyageurs ayant accès à ces salons (ci-après dénommés « **Clients du Lounge** »).

Les Lounges sont la propriété de Brussels Airport Company S.A., société dont le siège social est situé à Priester Cuypersstraat 3, B-1040 Etterbeek, et le siège d'exploitation est situé à l'Aéroport de Bruxelles (Compass Building 1M), B-1930 Zaventem, enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0890.082.292 (ci-après dénommée « **Brussels Airport** »).

Dans la mesure où les Conditions d'utilisation des Lounges ne contiennent pas de disposition contraire, le Règlement d'ordre intérieur de Brussels Airport (qui peut être consulté sur <https://www.brusselsairport.be/fr/mentions-legales/reglement-ordre-interieur>) s'appliquera dans sa version valide.

Dans la zone Schengen, l'entrée des Lounges se situe au niveau +1 (Diamond Lounge A) et, hors de la zone Schengen, elle se situe au niveau +4 (The View), après le contrôle de sécurité dans les deux cas.

Les Lounges sont ouverts tous les jours, durant une plage horaire minimale de 05h00 (heure locale) à 21h00. Brussels Airport se réserve le droit de modifier ces heures d'ouverture.

L'utilisation des Lounges comprend les services suivants :

- i. Les clients peuvent s'installer dans divers espaces selon leur disponibilité et leur capacité. Aucun fauteuil n'est spécifiquement attribué à un Client. En raison de l'espace disponible limité, Brussels Airport se réserve le droit de restreindre l'accès au Lounge afin de

ne pas compromettre la sécurité des Clients du Lounge. L'accès peut être refusé à des Clients du Lounge dans ce cas.

- ii. De la nourriture et des boissons sont proposées à la consommation pendant les heures d'ouverture du Lounge. Cette offre inclut des snacks chauds et froids, ainsi que des boissons sans alcool et des boissons alcoolisées. La législation locale relative à la consommation d'alcool s'applique, en ce compris le droit de refuser de servir de l'alcool à des Clients du Lounge qui sont manifestement sous l'emprise de l'alcool.
- iii. En conséquence de la réglementation applicable en matière de santé publique, l'offre de nourriture et de boissons peut être soumise à des restrictions. Les Clients du Lounge ne peuvent en aucun cas exiger certains aliments ou certaines boissons. La consommation de nourriture et de boissons provenant du Lounge est autorisée exclusivement à l'intérieur du Lounge. Les Clients du Lounge ne peuvent pas emporter et/ou prendre de la nourriture et des boissons à l'extérieur du Lounge. La consommation de nourriture et de boissons apportées par les Clients du Lounge est interdite dans le Lounge.
- iv. Il y a un accès gratuit au Wi-Fi dans toute la zone du Lounge.
- v. Les clients du salon peuvent y accéder dès 3 heures avant le départ de leur vol.
- vi. Le Lounge peut être utilisé pendant un total de trois heures maximum à compter du premier accès au Lounge, c. Les Clients du Lounge peuvent quitter le Lounge après y être entrés, sans que cela constitue une interruption de la période de trois heures. Le prix du Lounge sera facturé

- une fois de plus si le Client du Lounge dépasse la période maximale de trois heures.
- vii. Les douches du salon sont accessibles pour 30 minutes maximum dès la remise de la clé.
 - viii. Les cabines de sieste (sleeping pods) sont accessibles pour 90 minutes maximum dès la remise de la clé.
L'utilisation des cabines de sieste est limitée à 1 personne par cabine.
Elles sont accessibles uniquement aux clients âgés de 16 ans et plus.
Aucun service de réveil n'est assuré.
Chaque client est seul responsable de se réveiller à temps pour l'embarquement.
 - ix. Les informations sur les vols sont affichées sur des écrans dans le Lounge sans garantie, car ces informations sont basées sur des données fournies par des tiers. Ces informations sont fournies uniquement pour le confort des Clients du Lounge et peuvent changer à tout moment. Par conséquent, Brussels Airport décline toute responsabilité pour les erreurs ou inexactitudes que peuvent contenir ces informations ou pour toute perte ou tout dommage que les Clients du Lounge peuvent subir suite à l'utilisation des informations de vol fournies.
Les Clients du Lounge sont tenus de contacter leur compagnie aérienne pour s'informer sur les heures d'embarquement et de départ ainsi que sur les conditions locales dans l'aéroport. Brussels Airport n'assumera aucune responsabilité et ne donnera aucune garantie quant à l'arrivée à temps du voyageur (qui embarque) à la porte d'embarquement. Aucune annonce n'est diffusée dans le Lounge (« politique de Lounge silencieux »). Les Clients du Lounge sont donc tenus de s'informer eux-mêmes sur les heures de départ.
 - i. Tous les clients du salon doivent détenir une carte d'embarquement valide pour un vol prévu le jour même de leur visite, au départ du terminal (Schengen ou Non-Schengen) où se trouve le salon. Cette carte d'embarquement doit être présentée par le Client du Lounge à chaque entrée du Lounge et sera enregistrée par Brussels Airport ou par un tiers qui y est autorisé par Brussels Airport. L'accès au Lounge ne peut être autorisé qu'à la date du vol pour lequel la carte d'embarquement a été émise. En cas d'annulation de vol, le client ne sera pas autorisé à (ré)entrer dans le salon, sauf s'il dispose d'une carte d'embarquement valide pour un autre vol ou si une compagnie aérienne a directement donné son accord écrit à Brussels Airport pour lui en autoriser l'accès
 - ii. L'accès peut être obtenu par le biais d'une compagnie aérienne ou dans le cadre de programmes spéciaux de prestataires tiers individuels. Certaines cartes de membre, de fidélité ou de voyageur fréquent peuvent également permettre à un voyageur d'accéder au Lounge. Les autorisations d'accès seront contrôlées par le personnel d'accueil avant d'autoriser l'accès au Lounge. Pour plus d'informations sur la politique d'accès applicable, les voyageurs doivent contacter leur compagnie aérienne ou le prestataire du programme spécial.
 - iii. Les voyageurs peuvent aussi acheter un Digital Lounge Pass en ligne sur <https://getlounge.brusselsairport.be/> (ci-après dénommé « **Lounge Pass** ») ou à la réception du Lounge (ci-après dénommé « **Walk-In** »). Un Lounge Pass et un Walk-In peuvent être utilisés uniquement en combinaison avec une carte d'embarquement valide.
 - iv. Il est accordé aux Clients du Lounge un droit temporaire, non exclusif, personnel et non transférable d'utiliser le Lounge. Un Lounge Pass

2. AUTORISATION D'ACCÈS

acheté en ligne sur <https://getlounge.brusselsairport.be/>

peut toutefois être transféré conformément à l'article 6 des conditions générales du Lounge Pass.

- v. Brussels Airport se réserve le droit de refuser l'accès au Lounge, en particulier si le Lounge ne peut pas être ouvert ou utilisé en raison d'un cas de force majeure, d'une grève ou de mesures officielles, ou si la capacité du Lounge ne permet pas d'accueillir d'autres voyageurs.
- vi. Les Clients doivent se montrer respectueux à l'égard de tous les Clients du Lounge et se comporter d'une manière calme et aimable. Les enfants ne doivent pas rester sans supervision, et l'adulte accompagnateur doit s'assurer que les enfants ne dérangent pas les autres Clients du Lounge présents.
- vii. Chaque client du salon est autorisé à occuper un maximum de 1 siège. Les clients ne sont pas autorisés à s'allonger sur les canapés, ni à poser leurs pieds (avec ou sans chaussures) sur le mobilier.
- viii. Les clients voyageant avec un animal de compagnie doivent le maintenir en permanence dans leur sac de transport fermé durant toute leur présence au salon.
- ix. Si des problèmes surviennent pendant l'utilisation du Lounge, ils doivent être signalés immédiatement au personnel de service, qui se réserve le droit de refuser l'accès au Lounge si des problèmes sont signalés. En cas de réclamation ultérieure, toute responsabilité est exclue dans la mesure autorisée par la loi.
- x. Brussels Airport se réserve le droit de refuser l'accès au Lounge à tout Client du Lounge qui a violé les Conditions d'utilisation à plusieurs reprises. Le Client du Lounge n'aura droit à aucune indemnisation dans le cas d'un tel refus.
- xi. Les Conditions d'utilisation publiées au moment de l'accès s'appliqueront. Les Conditions d'utilisation sont

publiées sur le [lien](#) et affichées à l'entrée du Lounge.

3. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

- i. Brussels Airport se réserve le droit d'exiger le paiement par carte de crédit ou de débit lors de l'achat d'un Walk-In pour accéder au Lounge.
- ii. L'accès au Lounge est gratuit pour les enfants jusqu'à 2 ans à condition qu'ils soient accompagnés par au moins un passager adulte muni d'un titre d'accès.

4. PROTECTION DES DONNÉES

- i. Brussels Airport peut traiter des données à caractère personnel lors de la mise en œuvre des Conditions d'utilisation, conformément à la législation applicable en matière de protection des données, y compris le Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 (ci-après dénommé « **RGPD** »).
- ii. Brussels Airport peut traiter les données d'identification, les coordonnées et les données de paiement des Clients du Lounge afin d'exécuter les services du Lounge et agira en tant que responsable du traitement conformément au RGPD.
- iii. Vous pouvez consulter la politique de confidentialité de Brussels Airport (disponible sur <https://www.brusselsairport.be/fr/mentions-legales/privacy-policy/details>) pour obtenir plus d'informations sur les droits des Clients du Lounge à cet égard.

5. RESPONSABILITÉ

- i. Sauf en cas de mauvaise foi ou de faute grave, Brussels Airport ne peut jamais être tenu responsable pour tout dommage subi par le Client du Lounge dans le cadre de l'utilisation du Lounge, quelle que soit la cause du dommage.

- ii. Brussels Airport décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'un cas de force majeure ou d'autres causes indépendantes de sa volonté telles qu'une intervention des autorités.
- iii. Brussels Airport décline toute responsabilité pour les erreurs ou inexactitudes que peuvent contenir les présentes informations ou pour toute perte ou tout dommage que les Clients du Lounge peuvent subir suite à l'utilisation des informations de vol fournies. Brussels Airport décline également toute responsabilité pour la perte d'objets personnels dans le Lounge.

6. AUTRES DISPOSITIONS

- i. Brussels Airport se réserve le droit de modifier les présentes Conditions d'utilisation, à tout moment et à son entière discrétion, sans préavis. Les Conditions d'utilisation publiées sur [le site Internet de Brussels Airport](#) au moment de l'accès au Lounge s'appliqueront.
- ii. En entrant dans le Lounge, chaque visiteur reconnaît et accepte l'applicabilité des présentes Conditions d'utilisation et l'application exclusive du droit belge, ainsi que la compétence territoriale exclusive des tribunaux de Bruxelles.